

Parasol^{MD} WG

Parasol^{MD} WG offre aux producteurs un recouvrement uniforme et constant de cuivre et une protection améliorée contre les maladies, en raison des particules extrêmement petites et de la concentration élevée de cuivre naturel.

AVANTAGES

- Facile à manipuler et à mélanger
- Élimine la formation de précipité dans le pulvérisateur et les rampes
- Hautement compatible avec les autres produits
- Petite taille de particules actives pour un recouvrement supérieur

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Concombre
- Haricot
- Poivron
- Tomate
- Pomme de terre
- Betterave à sucre

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Utiliser comme traitement fongique de façon préventive
- Appliquer à un intervalle de 7-14 jours en fonction des conditions favorisant la maladie
- Peut être utilisé avec tous les types d'équipement de pulvérisation

INFORMATIONS TECHNIQUES

FONGICIDE

> Groupe M1

MATIÈRE ACTIVE

> Hydroxyde de cuivre 50%

FORMAT

> Sac de 10 kg

DÉLAI AVANT LA PLUIE

> Éviter l'application lorsque de fortes pluies sont prévues

HOMOLOGATION

> 29063



DIRECTIVES D'UTILISATION PARTICULIÈRES

MALADIES CONTRÔLÉES DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

HARICOT

Brûlure bactérienne commune (<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>phaseoli</i>)	2.25-3.25 kg/ha (0.91-1.3 kg/acre)	2	Pour les pulvérisations préventives, débiter l'application lorsque les plants ont 15 cm de haut Appliquer aux 7-14 jours selon les conditions climatiques locales Ne pas faire plus de 6 traitements par année
Brûlure bactérienne, tache aréolée (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>phaseolicola</i>)			

CONCOMBRE

Tache angulaire (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>lachrymans</i>)	2.25-3.25 kg/ha (0.91-1.3 kg/acre)	2	Appliquer une fois que les plants commencent à monter en vignes Ne pas faire plus de 5 traitements par année
--	---------------------------------------	---	---

POIVRON

Tache bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>vesicatoria</i> and <i>X. vesicatoria</i>)	2.25-3.25 kg/ha (0.91-1.3 kg/acre)	2	Lorsque la maladie menace, appliquer à un intervalle de 7-14 jours selon l'intensité de la maladie Ne pas effectuer plus de 10 traitements par année, avec un intervalle minimum 3 jours entre les traitements
---	---------------------------------------	---	---

POMME DE TERRE

Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)	1.1-2.5 kg/ha (.45-1.0 kg/acre)	2	Appliquer à un intervalle de 7-10 jours en débutant lorsque les plants ont 15 cm de haut jusqu'à la récolte Combiner avec 1.75-2.25 kg/ha de Mancozèbe Appliquer 3.4 L/ha lors de la mort des fanes avec un défanant, ou seul précédant la récolte pour une gestion des maladies Ce traitement tardif peut réduire l'infection des tubercules par le champignon du mildiou lors de la récolte Ne pas effectuer plus de 10 traitements par année, avec un intervalle minimum de 5 jours entre les traitements
Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)			

BETTERAVE À SUCRE

Cercosporiose (<i>Cercospora beticola</i>)	2.25-4.25 kg/ha (0.91-1.72 kg/acre)	2	Traiter dès que la maladie menace et poursuivre avec 4 ou 5 autres traitements Pulvériser tous les 10-14 jours, selon les conditions météorologiques à une dose de 2.25-4.25 kg/ha selon la gravité de la maladie Il est conseillé d'y ajouter un surfactant appropriée à la dose de 5.5 L/ha Pour plus d'information, consulter votre conseiller agricole Nufarm Ne pas appliquer plus de 6 traitements par an
---	--	---	---

TOMATE

Tache bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>vesicatoria</i>)	1.75-2.25 kg/ha (0.7-0.91 kg/acre)	2	Lorsque la maladie menace, appliquer à un intervalle de 7-14 jours et plus fréquemment si la maladie est sévère Combiner avec 1.75-2.25 kg/ha de Mancozèbe Ne pas effectuer plus de 10 traitements par année, avec un intervalle minimum de 3 jours entre les traitements
Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)			
Muldiou (<i>Phytophthora infestans</i>)			



1.800.868.5444 | Nufarm.ca

Toujours lire et suivre les instructions de l'étiquette du produit pour des renseignements détaillés sur le contrôle des mauvaises herbes, insectes ou maladies, le mode d'emploi et les précautions. Veuillez consulter l'étiquette pour plus d'informations incluant les ajouts à l'étiquette qui peuvent inclure de nouvelles cultures, ravageurs et patrons d'utilisation. Veuillez consulter l'étiquette pour les périodes de réentrée.

Parasol^{MD} est une marque déposée de Nufarm Agriculture Inc. PRO-CERT ORGANIC est une marque de PRO-CERT ORGANIC SYSTEMS, LTD.
53624-02/17 F